

31/08/2012

Nombre de Conseillers :

En exercice 10

Présents 7

Votants 8

Date de convocation :

24/08/2012

Commune de ROULLÉE

2012-24

Canton de LA FRESNAYE SUR CHÉDOUET
DEPARTEMENT DE LA SARTHE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil douze, le trente et un août, à vingt heures trente minutes

Le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Xavier MONTHULE, Maire de Roullée.

Etaient présents : Xavier MONTHULE, Maire ; Michel PERRIN, adjoint ; Jean-Marc TRUCHET, Pierre DUVAL, Christiane ROSE, Jean HAVAS et Chantal PATRAS conseillers municipaux.

Absents excusés : Cécile VANDENBERGHE, Alain PERDEREAU, Michel COLLIN qui a donné procuration à Pierre DUVAL.

Christiane ROSE a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Approbation de la carte communale

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2121-29
- Vu les articles L 124-1 et suivants, et R 124-4 et suivants du code de l'urbanisme
- Vu la délibération décidant de l'élaboration d'une carte communale
- Vu le rapport du commissaire enquêteur rendu suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 30 mai au 29 juin 2012
- Considérant les conclusions favorables du commissaire enquêteur

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la carte communale annexée à la présente délibération.
- **Précise** que les autorisations d'urbanisme seront délivrées par le maire au nom de l'Etat

La présente délibération sera notifiée au sous- préfet pour approbation.

Pour extrait certifié conforme ;
Au registre sont les signatures

Xavier MONTHULE
Monsieur le Maire



DMPL N° 21

Le : 18 SEP. 2012

Reçu à la Préfecture de Sarthe

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217202589-20120831-2012-24-DE

Acte rendu exécutoire
Après transmission en Sous Préfecture
Et publication

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/09/2012
Publication : 06/07/2012